

L'équipe de l'ARFA et son Conseil d'Administration vous souhaite une très bonne année 2015

Nouveaux salaires en apprentissage :

SMIC 1^{er} janvier 2015 :

Le SMIC horaire passe à **9,61 €** au 1^{er} janvier 2015. Cela porte la rémunération brute minimale mensuelle à 1 457,52 € et le salaire des apprentis aux valeurs suivantes (pour un temps plein de 151,67 heures) :

Secteur privé	BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS		
	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans
1 ^{ère} année	25 % 364,38 €	41 % 597,58 €	53 % 772,49 €
2 ^{ème} année	37 % 539,28 €	49 % 714,18 €	61 % 889,09 €

Dans le secteur public, les BAPAAT se voient appliquer le même pourcentage que le privé.

Les diplômés de niveau 4, 3 et 2 bénéficient quant à eux d'une bonification :

Secteur public	16-17 ans			18-20 ans			21-25 ans		
	BAPAAT	BPJEPS	DEJEPS et DESJEPS	BAPAAT	BPJEPS	DEJEPS et DESJEPS	BAPAAT	BPJEPS	DEJEPS et DESJEPS
1 ^{ère} année	25%	35%	45%	41%	51%	61%	53%	63%	73%
	364,38 €	510,13 €	655,58 €	597,58 €	743,34 €	889,09 €	772,49 €	918,24 €	1 063,99 €
2 ^{ème} année	37%	47%	57%	49%	59%	69%	61%	71%	81%
	539,28 €	685,03 €	830,79 €	714,18 €	859,94 €	1 005,69 €	889,09 €	1 034,84 €	1 180,59 €

Pour rappel : le SMIC avait été relevé au 1^{er} janvier 2014 à 9,53 € de l'heure et 1 445,38€ par mois.

L'apprentissage, ce sont les chiffres, mais pas seulement...

S'il est vrai qu'en Ile de France (et France entière d'ailleurs) 2014 aura enregistré une baisse sensible des effectifs, baisse due à différents paramètres pour la plupart indépendant de la volonté des jeunes et des employeurs, il ne serait pas juste de s'arrêter à un constat quantitatif lorsqu'une analyse qualitative démontre les aspects plus que positifs d'une formation en alternance.

L'employabilité des diplômés de l'apprentissage n'est en effet plus à démontrer ; beaucoup d'entre eux sont recrutés dans la structure de leur alternance une fois le diplôme acquis.

Par ailleurs, l'apprentissage permet l'accompagnement des alternants dans des initiatives novatrices, grâce au cadre structuré et accompagnant de leur CFA et de leur entreprise d'accueil ; pour preuve, voici le lien vers une vidéo d'un reportage pensé, construit et réalisé par des jeunes en alternance d'un de nos organismes de formation http://youtu.be/A14rSNw_Alc.

Vous trouverez également en pièce jointe, un fascicule récapitulatif le rôle primordial du maître d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter les équipes pédagogiques des lieux d'alternance de vos apprentis pour faciliter votre accompagnement au quotidien et la réussite de l'alternance.

Rendez-vous à ne pas manquer...

Journée Portes Ouvertes le mercredi 25 mars 2015 de 9h30 à 17h

Venez nombreux !



ARFA
29 rue David d'Angers
75019 Paris
Tel : 01 42 45 92 32
Fax : 01 42 45 92 35

contact@arfa-idf.asso.fr



Rejoignez-nous sur
Notre site web :
<http://www.arfa-idf.asso.fr>

